

*Sécurité de la vieillesse—Loi*

ronge l'économie non seulement canadienne, mais nord-américaine et enfin des économies qui, traditionnellement, étaient quand même orientées vers la croissance et le développement économique des plus modernes.

Cependant lorsque nous arrivons à débattre la question des 6 et 5 p. 100, monsieur le Président, à mon avis, souvent il est très facile de prononcer des discours démagogiques, parce que finalement il est sûr qu'on pourrait demander qui devrait toucher la pleine indexation, qui devrait toucher une indexation plus basse, et on pourrait alors procéder par étalement, et commencer à discuter si cela est juste pour l'un et pour l'autre. Toutefois je pense que l'élément fondamental dans tout cela, c'est de tenter de trouver une formule répartissant le fardeau général sur l'ensemble des citoyens.

Il est bien évident que les personnes âgées, les personnes du troisième âge mériteraient une pleine indexation, et comme je l'ai déjà dit à la Chambre, qu'elles mériteraient qu'on leur donne encore peut-être beaucoup plus que ce qu'elles touchent maintenant, compte tenu du fait que, dans l'ensemble de la population, ce sont elles qui ont bâti le pays et qui, en réalité, ont permis une croissance économique très rapide du Canada. Cependant ce dont il faut bien tenir compte à ce sujet, c'est que si l'on réussit, et c'est cela je crois qui est l'élément fondamental de tout le dossier, à faire tomber le taux de l'inflation à non seulement 6 et 5 p. 100, mais au niveau zéro, les personnes âgées vont en profiter, parce que, comme le disait tantôt mon préopinant, il s'agit là de personnes qui ont travaillé toute leur vie, de personnes qui ont été très responsables dans la plupart des cas, et qui ont su accumuler un certain pécule pour leurs vieux jours. Ce montant accumulé de façon extrêmement difficile au cours des années qui, elles non plus, n'étaient pas toutes roses, était tout à fait déprécié par le phénomène de l'inflation. Les personnes âgées que j'ai rencontrées dans ma circonscription et un peu partout au hasard de mes déplacements me disent seulement une chose: Réussissez à tuer le phénomène de l'inflation et nous allons pouvoir vivre avec ce que le gouvernement nous apporte et avec ce que nous avons économisé, dans certains cas, et pour ceux qui n'ont ni pécule d'accumulé, ni aucun placement, on dit alors: On va se fier sur la pension de sécurité de la vieillesse comme telle et le supplément de revenu pour les personnes âgées.

Alors ce que ces gens-là veulent en réalité, c'est pouvoir bénéficier de la pleine valeur de leur argent. C'est cela qu'ils veulent. Lorsque l'on parle des 6 et 5 p. 100 chez les personnes âgées, en tenant compte de la courbe que nous voyons déjà fléchir, très bientôt nous allons atteindre moins que 6 et 5 p. 100 et alors tout le monde sera gagnant, les personnes âgées les premières.

Tantôt lorsque j'écoutais parler l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), j'avais l'impression que le gouvernement voulait volontairement commettre une injustice au niveau des 6 et 5 p. 100 concernant les personnes âgées. Il n'est pas question d'injustice, monsieur le Président, quand on réalise qu'au niveau de la formule des 6 et 5, les personnes qui n'ont pas un revenu assuré, un revenu convenable pourront jouir du supplément de revenu pleinement indexé. Alors si le député d'Edmonton-Ouest signale à la Chambre qu'une injustice... Parce qu'au niveau de l'imposition, il y en a deux sortes, c'est-à-dire pour les personnes qui ont de l'argent et pour celles qui en ont moins. Eh bien il y a deux formules visant à aider les personnes qui n'ont pas d'argent et celles qui en ont

plus. Et c'est là l'objectif, savoir à un certain moment tenter d'arriver à avoir des formules qui seront équitables pour tout le monde. Il ne s'agit pas de traiter tout le monde de la même façon, mais en fonction de ce que chacun possède ou ne possède pas. A ce chapitre-là, je pense que la Chambre serait d'accord pour signaler que la mesure des 6 et 5 p. 100 a été ajustée en fonction des responsabilités et des revenus de chacun. Cela est important dans l'élément du débat, car on voudrait faire croire à l'opinion publique que le gouvernement a été insensible au niveau des besoins des personnes âgées.

Je pense qu'on pourra peut-être revenir sur le sujet au moment de la période des questions tantôt, le nouveau Règlement nous le permet, monsieur le Président. Alors si on veut poser des questions tantôt, il n'y aura pas de difficulté. On pourra peut-être amorcer un débat à ce sujet-là. Mais, encore une fois, je veux être très clair, le gouvernement a été extrêmement sensible aux besoins des personnes âgées, et la formule qui a été adoptée n'est peut-être pas parfaite, j'en conviens, il n'y en a pas de situation parfaite, il n'y a pas de règlement parfait, mais il fallait faire quelque chose, il fallait trouver une formule qui tienne compte le plus possible des besoins de cette catégorie de gens, de la même façon que le gouvernement a tenu compte quand même des anciens combattants, étant donné la particularité de ce groupe de personnes. Au niveau des familles, le gouvernement a également tenu compte des personnes qui avaient des enfants par le biais du crédit d'impôt-enfants, de sorte que les gens qui ont le plus de responsabilités, à cause de l'inflation, ont quand même des mécanismes pour se défendre. Maintenant, est-ce que c'est la meilleure formule? Est-ce que c'est la formule idéale? Je dirai simplement que c'est peut-être la moins pire des formules étant donné la situation actuelle. Si nous comparons la situation actuelle avec ce qui se passe aux États-Unis dans le moment, il est très facile de constater que le gouvernement canadien est peut-être le gouvernement le plus progressiste dans sa manière de tenter de juguler l'inflation, en prenant des moyens très humains, contrairement à d'autres pays où l'on est extrêmement dur, où on y va de façon extrêmement sévère et où les conséquences pour les personnes de toute catégorie rendent la vie extrêmement difficile. Il s'agit d'étudier la situation. Encore hier le président des États-Unis a présenté une réduction de son déficit en tentant d'éliminer le plus possible les programmes sociaux.

Au sujet du programme des 6 et 5 p. 100, le député d'Edmonton-Ouest signalait tantôt que lorsque les progressistes conservateurs l'avaient appuyé, c'était dans le but simplement de l'appliquer aux salaires. Je lui dirai donc qu'en réalité c'est ce que nous avons fait et qu'au niveau des personnes âgées, des mères de famille, des personnes qui ont des familles, et des anciens combattants le ministère a réparti le fardeau. Il s'agit là d'une nuance importante dans le débat, laquelle vise à combattre l'inflation au niveau des 6 et 5 p. 100.

Un dernier point, monsieur le Président, que j'aimerais soulever à ce moment-ci, c'est le fait que si par toutes ces mesures nous arrivons, et nous allons sûrement y arriver, à tuer l'inflation, la mesure des 6 et 5 p. 100 disparaîtra d'elle-même. Mais elle aura permis justement de faire disparaître ce cancer qui, qu'on le veuille ou non, étant donné la situation actuelle, a vraiment entraîné, au pays, énormément de difficultés. Et c'est cela que les citoyens ont demandé au gouvernement, c'est cela